

L'opposition obtient plusieurs gains en matière de déneigement

Longueuil, 8 juillet 2020 — Une majorité d'élue.s composée de Longueuil Citoyen, d'Option Longueuil et de 4 indépendants ont adopté au Conseil de Ville du 7 juillet plusieurs résolutions propres à améliorer les opérations de déneigement pour le bénéfice des citoyens.

- 1) **Reprise du traitement des requêtes des citoyens faites au service 311 les jours de tempête**, ce que la Ville ne faisait plus. « On doit continuer de prendre les requêtes de toutes nos citoyens. Si les citoyens prennent le temps d'écrire ou d'appeler au 311, c'est parce qu'ils ont un problème qui mérite une réponse. Assurons-nous de bien traiter leurs demandes et d'en faire le suivi approprié », d'indiquer Colette Éthier, conseillère du district LeMoynes-de Jacques-Cartier.
- 2) **Désignation d'une personne-ressource au sein du Comité technique afin que l'ensemble des élus soient en mesure de pouvoir communiquer rapidement leurs observations et suggestions d'amélioration aux opérations de déneigement**, notamment en ce qui concerne les problématiques récurrentes des citoyens. « Ce n'est pas du superflue de désigner une personne attitrée pour que les élu.e.s puissent communiquer rapidement les problématiques soulevées par les citoyens », de mentionner Benoît L'Écuyer, conseiller du district Boisé-Du Tremblay et président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil.
- 3) **Attribution d'un mandat à la Commission du transport actif et de la circulation pour étudier une révision des montants attribués au titre des contraventions pour l'interdiction de stationner** certaines nuits au cours des opérations de déneigement, en diminuant le montant de l'amende pour une première infraction et une augmentation pour les cas de récidives. « L'amende est actuellement de 150\$, ce qui inclut les frais administratif. C'est certainement dissuasif pour certains, mais c'est très salé pour une personne qui a un oubli de bonne foi. Je souhaite qu'on se donne l'opportunité d'avoir une discussion en commission pour trouver l'équilibre sur cet enjeu qui revient année après année », de souligner Colette Éthier.

Rappelons que Mme Colette Éthier et M. Benoît L'Écuyer ont déposé le 16 juin dernier trois avis de proposition sur lesquels le Conseil de Ville devait se prononcer le 7 juillet. La majorité des élu.e.s ont décidé de passer outre à l'avis défavorable du Comité exécutif en proposant des solutions concrètes pour améliorer le déneigement des rues et des trottoirs.